peur du parti socialiste, dit-il, d'avoir aidé la majorité républicaine à inscrire ce programme à son ordre du jour, dans des conditions qui permettent d'espérer le succès. » Au delà de ce programme, il y a d'ailleurs l'immense effort de transformation sociale, qui est l'objet même du socialisme.

Le discours de M. Jaurès n'a pas duré moins d'une heure. Le chef du parti socialiste a examiné le rôle des divers partis politiques, critiqué l'attitude des radicaux dissidents et celle des anciens ministres du cabinet Waldeck-Rousseau. Il assure que le socialisme est sorti de la période des tâtonnements et conclut ainsi : « Les hommes de ma génération ne lègueront pas aux hommes la justice complète, mais ils leur lègueront, avec un commencement de justice, la certitude de la justice complète. »

La délation dans l'armée

M. Guyot de Villeneuve publie la suite des fiches établies sur des officiers des garnisons de l'Est par M. Goutière-Vernolle, V.·. de la loge de Saint-Jean de Jérusalem, avocat à Nancy. Ces fiches, de 1902, 1903, 1904, concernent :

MM. Frey, commandant au 146e d'infanterie. Vassal, commandant au 39e d'artillerie. Balaran, commandant à la 7e batterie à pied. Chaptain, commandant, chef d'état-major à la 39e division. Mouteaux, Desmarets, Deloche, Cestre, commandants au 79e d'infanterie. Fernandez, colonel du 160e d'infanterie. Puech, lieutenant-colonel au 160e. De Malglaive, Colas, Jampierre, commandants au 160e d'infanterie Souverain et Dardier, commandants au 156e d'infanterie. De Curières de Castelnau, colonel du 37e d'infanterie. Dannois, chef de bataillon au 110e d'infanterie. Richomme, Roger, de Lobit, commandants au 37e d'infanterie. Génin, commandant du 17e chasseurs. Berthelot, commandant du 20e chasseurs. Vaimbois, commandant du 4e chasseurs.

Lieutenants-colonels Le Saulnier de Saint-Jouan, 9e dragons; Rousseau, 12e cuirassiers. Commandants Bédalon, 8e dragons: Menuau, 12e cuirassiers; Mure de Pellannes, 12e cuirassiers: André Joubert, 9e dragons. Capitaines Nessler, 12e cuirassiers; Ducel, 9e dragons; de Lagérie, 12e cuirassiers; de Lambilly, 8e dragons; Hérouart, 11e cuirassiers; Parisot, 9e dragons; Collin, 9e dragons; Préau, 11e cuirassiers; Stocklen, 11e cuirassiers; Goussot, 12e cuirassiers; de Moidrey, 12e cuirassiers; Husson, 12e cuirassiers; Jacques, 9e dragons; Cavenne, 9e dragons; de Latour, 8e dragons; de Muratel, 8e dragons.

Nous devons pourtant, dans ces fiches, dont tous les titulaires sont tous qualifiés de réactionnaires et de cléricaux, signaler celles-ci, qui ont un caractère particulier :

Commandant Frey. Ne dit pas grand' chose; on le croit réactionnaire; il faut le classer dans les douteux.

Commandant Cestre. Bon à mettre à la retraite. Ne dit rien parce qu'il n'a plus d'énergie.

Colonel Fernandez. Républicain. Ne s'en cache pas.

Commandant Jampierre. Douteux. Ne se lie pas et ne dit rien.

Commandant Souverain. Affiche des sentiments républicains, mais c'est calculé. Arriviste.

En envoyant ses renseignements sur la garnison de Lunéville, M. Goutière-Vernolle écrit : « Sous quelques jours, vous aurez des renseignements sur les quatre qui ne figurent pas ici ».

Le docteur Ferroul, maire socialiste de Narbonne vient d'écrire au secrétaire de la loge la Libre-Pensée de Narbonne pour le prier de « recevoir et transmettre sa démission de membre de la loge la Libre-Pensée ».

Le docteur Rémond, professeur à la Faculté de médecine de Toulouse, vient de donner sa démission de V.·. de la Loge l'Encyclopédique de Toulouse, qui avait envoyé sur les officiers de Toulouse et de Montauban des renseignements au Grand-Orient. Il écrit à l'*Express du Midi* :

Comme il ne me plaît pas de partager la responsabilité de faits que j'ai constamment ignorés jusqu'à ce jour et sur lesquels je n'ai même pas été consulté, malgré ma qualité de président, j'ai envoyé mardi dernier, ma démission des groupes maçonniques dont je faisais partie.

MM. Christian et Alban Castelbert, officiers de réserve, ont donné leur démission de membres du Cercle des officiers de réserve à Toulouse, afin de protester contre la présence parmi les membres de ce cercle du docteur Tranier, médecin-major de l'armée territoriale, auteur de renseignements sur des officiers.

Notre correspondant de Marseille nous télégraphie le document suivant relatif à un envoi de témoins du colonel Couilleau à M. Bédarride, avocat et conseiller municipal de Marseille :

Le colonel Couilleau s'étant jugé offensé, diffamé et injurié par une note publiée par la presse où sont donnés, en les attribuant à M. Bédarride, des renseignements qu'il estime porter atteinte à sa considération militaire et personnelle, a chargé MM. d'Exéa-Doumerc et Pons, chefs de bataillon au 141e d'infanterie, de demander à M. Bédarride rétractation formelle ou réparation par les armes.

M. Bédarride a chargé MM. Estier, avocat, conseiller général des Bouches-du-Rhône, et Félix Sinibaldi, directeur du journal le *Démocrate de Marseille*, de le représenter.

Dans une première entrevue qui a eu lieu dimanche, à dix heures du matin, les témoins de M. le colonel Couilleau ont présenté à ceux de M. Bédarride un projet de lettre d'excuses et de rétractation ainsi conçue :

« Dès l'apparition de la fiche le concernant, le colonel Couilleau, justement indigné, m'a fait inviter à » rétracter ce qu'elle contient d'offensant pour lui. Je » le fais d'autant plus volontiers que chacun connaît » ici sa parfaite honorabilité, sa courtoisie, son esprit » de justice et d'équité, sa bienveillance enfin qui va » tout particulièrement aux humbles et aux déshérités » de la vie.

» J'ai été trompé par un ou des officiers indignes » qui dans le but de nuire au colonel Couilleau, dont » le loyalisme républicain ne saurait être suspecté, » m'ont dicté des délations fausses et mensongères de » nature à porter atteinte à son honneur et à sa considération.

» Je lui en exprime tous mes regrets et, l'injure » ayant été rendue publique, je lui fais publiquement » mes excuses. »

Les témoins de M. Bédarride, au nom de leur client, ont déclaré ne pouvoir accepter ce texte. A leur tour, MM. Estier et Sinibaldi ont proposé de faire transformer en lettre par leur client la déclaration suivante :

« MM. Estier et Sinibaldi indiquent que M. Bédarride ne professa jamais pour MM. les officiers de » toutes armes ou de tous grades aucun sentiment d'animosité ou d'hostilité et eut toujours pour eux la » considération qui est due à tous les serviteurs du » pays. En ce qui concerne plus particulièrement M. le » colonel Couilleau, il ne peut prendre la responsabilité d'un document qui ne fut jamais son œuvre, dont » il ne connut ni ne discuta les éléments, dont le côté » technique échappe à sa compétence et dont le côté » personnel lui est ignoré à tous égards. »

MM. d'Exéa-Doumerc et Pons déclarent ne pouvoir adhérer à cette formule et exigent immédiatement une réparation par les armes.

L'arbitrage proposé par MM. Estier et Sinibaldi est refusé par les témoins de M. le colonel Couilleau.

Les témoins de M. Bédarride ont alors déclaré que, leur mandat étant limité, ils devaient en référer à leur client.

A la deuxième entrevue, qui a eu lieu à cinq heures du soir, MM. Estier et Sinibaldi ont déclaré que, en raison du refus de l'arbitrage, leur client déclinait toute rencontre.

D'un commun accord, les quatre témoins ont considéré leur mission comme terminée.

Fait à Marseille, le 27 novembre 1904.

Pour M. le colonel Couilleau : D'EXEA, PONS. — Pour M. Bédarride : ESTIER, F. SINIBALDI.

Dans la soirée d'hier, M. Bédarride a adressé la lettre suivante à ses témoins :

Mes chers amis,

Je vous remercie de vos bons offices dans la mission délicate dont je vous avais chargés et dont vous vous êtes acquittés avec le plus grand tact. Je regrette que des exigences excessives aient rendu impossible toute conciliation.

Je ne peux pas rétracter ce que je n'ai jamais dit. Je ne peux pas désavouer des faits que j'ignore, parce que des journaux m'attribuent la paternité de renseignements dont je ne suis pas l'auteur. Tout le monde comprendra qu'il est même impossible que je le sois. Je n'ai pas pu fournir des appréciations techniques sur des questions militaires où je suis incompétent, ou donner des récits de faits d'ordre intime qui me sont inconnus. D'autre part, je n'ai contre le colonel Couilleau ou contre n'importe quel officier aucune hostilité ni aucune antipathie. Quand il affirme son loyalisme et sa correction je n'ai aucun motif d'en douter, pas plus que pour n'importe quel fonctionnaire civil ou militaire. Je vous avais chargé de dire tout cela. Vous l'avez fort bien dit et vous avez déclaré que j'étais prêt à l'écrire et à le signer moi-même. On ne s'en contente pas. Je n'y peux rien. Qu'on ne me demande pas l'impossible, ni surtout la preuve d'un fait négatif.

Un duel ne changerait rien à la situation Il ne ferait pas de moi l'auteur des renseignements. Je ne suis d'ailleurs pas le seul à penser que cet usage, devant lequel certains s'inclinent, n'a aucun sens dans notre temps et ne prouve pas la vérité. Enfin le comble de l'absurdité serait de me battre, si la fiche est authentique, pour le véritable responsable qui pourrait prendre une place qui ne revient qu'à lui. Je n'ai qualité ni pour le rechercher ni pour le découvrir.

Je suis en butte à un concours de circonstances indépendantes de ma volonté et, quoique j'en sois victime, je serai fidèle à ma conscience et à mon parti. En tout état de cause, je resterai sur le terrain de la légalité, décidé à y faire respecter ma personne et mes droits.

Encore une fois merci, et veuillez agréer, etc.

A. BEDARRIDE.

Jeanne d'Arc et les étudiants

Les forces de police déployées hier sur la place de la Concorde et dans la rue de Rivoli, en prévision d'incidents que pouvaient susciter les manifestations annoncées, étaient si considérables que les manifestants eux-mêmes — quelques groupes de jeunes gens dispersés en divers points — disparaissaient presque.

Une grande foule de curieux s'étaient installés, « pour voir », sur les terrasses des Tuileries. Le service d'ordre était dirigé par M. Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, et M. Touny, directeur de la police municipale.

A trois heures, des gardes municipaux sont massés autour de la statue de Strasbourg, lieu de rendez-vous des lycéens, de façon à empêcher le stationnement sur le trottoir. La statue de Jeanne d'Arc, sur la place de Rivoli, est, de même, entourée d'un cordon de gardiens de la paix.

Petit à petit, la partie de la place de la Concorde qui avoisine les Tuileries se couvre d'agents, de gardes républicains et de curieux. De temps en temps, on voit arriver, soit du quai, soit de la rue de Rivoli, de petits groupes de lycéens, porteurs de couronnes.

Quelques bousculades se produisent. Les agents dispersent les groupes. Dans la foule, se forment des mouvements rapides et des remous.

Vers trois heures un quart, apparaît M. François Coppée donnant le bras à deux amis, et suivi d'une vingtaine de collégiens. L'académicien conduit la délégation qui va porter à Jeanne d'Arc une couronne de roses blanches nouée par un ruban tricolore. Ce ruban est un ruban historique : il a, paraît-il, été donné jadis à M. Coppée par M. Déroulède.

M. François Coppée a l'intention de parler devant la statue de la Pucelle. Mais les discours sont interdits. La couronne déposée, le poète est prié, par M. Touny, de se retirer.

Des cris de : « Vive Coppée ! Vive Jeanne d'Arc ! » sont poussés, auxquels répondent les « A bas la calotte ! » d'une poignée de contre-manifestants.

M. Coppée et ses amis se dirigent du côté du Quartier latin. A plusieurs reprises, sur le boulevard Saint-Germain et sur le boulevard Saint-Michel, il veut prendre la parole et en est empêché par les agents. Arrivé rue Saint-Jacques, il peut enfin se faire entendre.

Mes amis, s'écrie-t-il, la manifestation est terminée. Séparons-nous dans le plus grand calme. Vous avez vengé Jeanne d'Arc de l'ignoble affront fait à sa mémoire, vous avez acclamé, comme il convenait, celle qui est l'âme de la France, la patronne de la patrie française. Mais avant de nous séparer, crions : « Déroulède à Paris! »

Puis l'académicien monte dans un fiacre qui passe, et regagne son domicile.

Les manifestants s'étaient dispersés dans diverses directions; on devait, vers six heures, retrouver une partie d'entre eux sur le boulevard Montmartre.

Au cours de l'après-midi, une quarantaine d'arrestations ont été opérées. Aucune n'a été maintenue.

Au Collège de France

Les professeurs du Collège de France se sont réunis, hier après-midi, en assemblée générale, sous la présidence de M. Emile Levasseur, administrateur, afin d'arrêter la liste des candidats à proposer au choix du ministre de l'instruction publique pour la nomination d'un titulaire de la chaire d'« Histoire naturelle des corps inorganiques » rendue vacante par le décès de M. Fouqué, membre de l'Académie des sciences.

Trois candidats étaient en présence : MM. Michel Lévy, membre de l'Institut; Termier, professeur à l'Ecole supérieure des mines; Cayeux, chef des travaux pratiques de géologie à l'Ecole des mines.

Par 21 voix contre 12 et un bulletin blanc l'assemblée générale a décidé de présenter en première ligne M. Michel-Lévy, et en deuxième ligne M. Cayeux par 20 voix contre 14.

L'assemblée a ensuite délibéré sur le maintien ou la transformation de la chaire de « philosophie grecque et latine », rendue vacante par le transfert de M. Bergson à la chaire de « philosophie moderne », naguère occupée par le regretté M. Tarde. Par 24 voix contre 10 et un bulletin blanc, le Collège de France s'est rallié à un projet de transformation de cette chaire. Mais rien n'a pu être décidé sur la nouvelle destination de la chaire transformée; deux tours de scrutin n'ont pu fixer l'enseignement auquel elle serait attribué. Au second tour, les trois attributions proposées : histoire, antiquités nationales et sociologie, ont obtenu chacune 11 voix.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 28 novembre. — La pression reste basse sur toute l'Europe; elle n'est un peu supérieure à 760 mm., que dans le centre de la France. Une nouvelle dépression passe sur la Scandinavie (Haparanda 744 mm.)

Le vent est faible de l'ouest sur la Manche, variable sur nos côtes de la Gascogne et de la Méditerranée; la mer est belle ou peu agitée.

Des neiges et des pluies sont tombées dans le nord et l'ouest de l'Europe.

En France, on a recueilli 11 mm. d'eau à Dunkerque, 5 à Nancy, 4 au Havre.

La température s'est abaissée sur nos régions sauf en Bretagne.

Ce matin le thermomètre marquait —12° à Haparanda, —7° à Clermont, —6° à Marseille, —2° à Paris, +13 à Alger, 15° à Malte.

On notait : —8° au puy de Dôme, —9° au mont Ventoux, —12° au pic du Midi.

En France, le temps va rester froid, quelques averses de neige sont encore probables dans le Nord et l'Est.

A Paris, hier matin, vers 11 h. flocons de neige, la température moyenne (+1°4) a été inférieure de 2°7 à la normale (4°1).

A la tour Eiffel : maximum, —2°7 le 27 à 7 h. du soir; minimum, 0°8 le 28, à 6 h. du matin.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Le ciel, couvert pendant la journée d'hier, s'est éclairci dans la nuit, il reste peu nuageux ce matin et les vents qui ont tourné au sud près du sol, continuent à souffler du nord-ouest vers 3,000 mètres de hauteur.

La température demeure notablement inférieure à la normale, les minima s'abaissent aujourd'hui à —3°5 (Athis-Mons); toutefois on observe une légère tendance à la hausse.

La pression barométrique ne présente que de très faibles variations, elle oscille au voisinage de 757 mm.

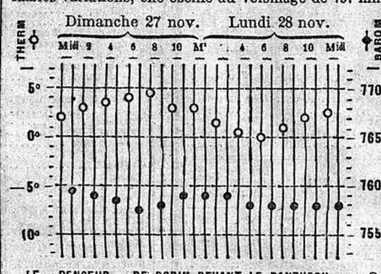

LE « PENSEUR » DE RODIN DEVANT LE PANTHEON. — On sait qu'il est très sérieusement question d'ériger le *Penseur*, de Rodin, sur une des places publiques de Paris.

Le plâtre bronzé de la célèbre statue vient d'être placé entre la grille et la colonnade du Panthéon.

L'architecte du Panthéon, M. Nénot, s'est publiquement déclaré enchanté de l'effet décoratif produit.

LA REINE NATHALIE BLESSÉE. — Nous avons signalé hier, d'après des journaux du matin, l'accident de voiture survenu samedi soir, à Biarritz, à la reine Nathalie de Serbie.

Nous sommes autorisés à déclarer que cet accident n'a eu aucune gravité : la reine en a été quitte pour une légère déchirure au front.

LE TRENTENAIRE MUNICIPAL DE M. MARSOULAN. — Les amis et les électeurs de M. Marsoulan, conseiller municipal, ont fêté hier, par un banquet, le trentième anniversaire de son élection dans le quartier du Bel-Air.

M. Marsoulan est Parisien; il est âgé de soixante-quatre ans. Fils de commerçant, ancien élève de l'Ecole supérieure du commerce, inventeur des machines dont l'emploi devait transformer l'industrie du papier peint, il ne cessa jamais, au milieu de ses occupations professionnelles, de s'occuper de politique. Il raconte volontiers qu'en 1848, il aidait, avec les gamins de son âge, à la construction des barricades, à la confection des cartouches, et qu'il se trouvait place de la Bastille lorsque l'archevêque de Paris y fut mortellement blessé. Plus âgé, il lutta ardemment contre l'empire; et lorsque fut élu, en 1874, le deuxième Conseil municipal de Paris, M. Marsoulan remplaça, comme socialiste, M. Piat dans le quartier du Bel-Air. Il a été réélu neuf fois, et se trouve être le doyen — par la durée du mandat sinon par l'âge — du Conseil actuel.

En 1870, M. Marsoulan, qui venait de se marier, s'était engagé dans les franc-tireurs de Paris. Il fut blessé à Châteaudun et décoré de la médaille militaire. Au Conseil municipal, il s'est principalement occupé d'enseignement et d'assistance. C'est à lui surtout qu'on doit la fondation de l'Ecole de physique et chimie, de l'école Boulle, de l'école Braille et des ateliers départementaux d'infirmes.

Au banquet d'hier, auquel assistaient avec de nombreux conseillers, sénateurs, députés et fonctionnaires, M. Vittone, représentant le ministre de la marine, et M. Autrand, délégué par le préfet de la Seine, on a longuement fait l'éloge de M. Marsoulan. Celui-ci a remercié avec émotion, et a manifesté le désir que le produit d'une souscription ouverte pour lui offrir un objet d'art fût affecté à la fondation de prix spéciaux pour les enfants des écoles.

M. Marsoulan sera fêté de nouveau, très probablement aujourd'hui même, en séance du Conseil municipal, par ses collègues de l'assemblée, qui se proposent de lui offrir une médaille d'or.

LE « TUTU » A LA BOURSE DU TRAVAIL. — Un nouveau syndicat vient de s'installer à la Bourse du travail : le syndicat des artistes chorégraphiques, c'est-à-dire des danseuses de théâtre.

La secrétaire chargé de recevoir les adhésions et qui est une ancienne danseuse de l'Opéra-Comique a déjà enregistré les noms d'une soixantaine environ de syndiquées.

Un des membres de la commission administrative de la Bourse du travail nous a déclaré qu'une salle sera prochainement mise à la disposition du nouveau syndicat « pour permettre à ses adhérentes de s'y livrer aux gracieux exercices de leur profession ».

TENTATIVE D'ENLÈVEMENT D'UNE FILLETTE PAR UN DENTISTE PARISIEN. — On télégraphie de Budapest au *Petit Journal*, qu'un dentiste parisien, M. Jean-Amédée Courtin va être poursuivi devant les tribunaux de cette ville à la suite d'une tentative d'enlèvement motivée par les faits suivants :

Il y a quelques années, M. Courtin avait épousé, en Russie, une institutrice hongroise, Mlle Etel Wolf, originaire de Budapest, qui lui donna une fillette appelée Joséphine. En 1902, Mme Courtin abandonna son mari pour suivre un négociant marié du nom de Reichbaum.

Désireux d'avoir au moins son enfant, M. Courtin, rentré à Paris, chargea un bureau de renseignements de rechercher la retraite de sa femme. Informé au commencement de ce mois qu'elle se trouvait à Budapest, il conçut le plan de s'y rendre, d'enlever Joséphine, âgée maintenant de huit ans, et de l'emmener à Paris.

M. Courtin se porta devant l'école primaire du quartier que fréquentait Joséphine, et au moment où les petites filles en sortaient, on la poussait dans un fiacre qui stationnait tout près de la. Le dentiste s'y précipita également par l'autre portière, mais pour reconnaître immédiatement que la fillette enlevée n'était pas la sienne, bien qu'elle lui ressemblât.

L'enfant s'étant mise à pousser des cris de terreur et de détresse, la foule s'amassa, les sergents de ville conduisirent la fillette et son ravisseur au commissariat. Là, on constata bientôt que l'enfant enlevée était la fille de M. Reichbaum et que, portant exactement les mêmes vêtements que Joséphine, elle avait été prise pour celle-ci.

M. Courtin a été relâché après l'interrogatoire, mais le commissaire l'a prévenu qu'il ne pouvait quitter Budapest. Le même soir, M. Reichbaum a déposé une plainte contre les ravisseurs, tandis que Mme Courtin, prenant Joséphine avec elle, est partie pour une destination inconnue.

M. Courtin a son domicile et son cabinet dentaire, 12, rue du Havre, à Paris. Il est parti, il y a quelques jours, en recommandant de ne donner aucun renseignement sur son absence.

Les personnes auxquelles il a confié la garde de son cabinet assurent ne pas connaître le but de son voyage et être sans nouvelles de lui.

INFORMATIONS DIVERSES

— Nous avons reçu, pour l'érection à Paris d'un monument à Waldeck-Rousseau, d'un ancien conseiller de préfecture 20 fr., Léon Aboucaya 50 fr., ensemble 70 fr., et pour notre *Caisse de charité*, de A. K. 10 fr., Mlle Jeanne 20 fr., Emile H. K. 20 fr., Jean 20 fr., Mme H. N. 10 fr., le journal le *Pot-au-feu* 30 fr., Paul S. 20 fr.; ensemble, 130 fr.

— L'assemblée générale de l'Association de la presse républicaine départementale de France a eu lieu hier.

A l'issue de cette réunion, a été constituée une « Caisse de retraites des dames et d'assistance aux orphelins de l'association », sous la présidence de M. G. Bodéran. Cent vingt adhésions de dames sociétaires ont été immédiatement recueillies.

Un banquet confraternel, offert à M. Gustave Dubar, président de l'Association, a réuni plus de cent cinquante convives.

— La Belfortaine de Paris donnera son banquet annuel suivi de soirée dansante, le dimanche 18 décembre, au Palais d'Orsay, à cinq heures et demie du soir, sous la présidence de M. Lépine, préfet de police, ancien combattant du siège de Belfort.

Les adhésions sont reçues chez M. Hengy, 35 *bis*, rue Rivay, à Levallois-Perret.

— L'assemblée générale des actionnaires des Grands Magasins du Printemps a eu lieu au siège social, samedi 26 du courant.

Un dividende de 30 fr. par action, proposé par la gérance et approuvé par le conseil de surveillance, a été voté à l'unanimité.

Une somme de 425,000 fr. a été réservée aux amortissements, et une somme de 147,673 fr. 27 portée aux réserves.

M. Heurquin, membre sortant du conseil de surveillance, a été réélu.

TRIBUNAUX

Propagande antimilitariste. — Un soldat rengagé du 19e à Brest a été condamné à six jours de prison pour distribution de brochures anarchistes et antimilitaristes. Le caporal de chambrée a été arrêté pour défaut de surveillance.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort de M. Girard de Rialle, ministre plénipotentiaire, ancien préfet des Basses-Alpes, ancien directeur au ministère des affaires étrangères, officier de la Légion d'honneur, décédé à Santiago-du-Chili.

M. Paul Tannery, dont nous annoncions la mort hier soir, est né à Mantes le 20 décembre 1843. M. Paul Tannery entrait à l'Ecole polytechnique en 1861; il fit sa carrière dans le corps des ingénieurs des tabacs.

Depuis 1876, il a publié de nombreux et importants travaux d'érudition, d'histoire, de philosophie, de critique, dispersés dans des revues spéciales.

Il a publié à part de nombreux ouvrages dont le principal est la correspondance de Descartes dans les inédits du fonds Libri (1893) et collaborait à la publication des œuvres de Descartes.

Après la mort de M. Pierre Laffitte, le Collège de France et l'Académie des sciences le désignèrent en première ligne pour la chaire d'histoire générale des sciences. Malgré cela M. Paul Tannery ne fut pas choisi par le ministre. Il essaya de se consoler de la déception cruelle qu'il éprouva en préparant une *Histoire générale des sciences*. La mort est venue le frapper en plein travail.

Les obsèques de M. Fernand Kahn de la maison « Les fils de J. Kahn » auront lieu, demain mardi, à deux heures et demie précises. On se réunira à la porte principale du cimetière Montparnasse. Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu. Ni fleurs ni couronnes.

De la part des familles Joseph Kahn, Marcel Kahn, Jacques Kahn, Mayer Kahn, et de M. Bernard Kahn.

LIBRAIRIE

SOUSCRIRE D'URGENCE

C'est après-demain qu'expire le délai de faveur accordé par la librairie Larousse pour souscrire au *Nouveau Larousse illustré*, aux conditions actuelles. On ne saurait donc trop vivement engager les personnes qui ne l'on pas encore fait à envoyer d'urgence le bulletin de souscription qu'elles trouveront à la dernière page du présent numéro.

(Voir aux annonces.)

SPORT

Courses d'Auteuil

L'assistance était nombreuse, hier, à Auteuil, dans les différentes enceintes, et le programme justifiait cet empressement du public.

Medwin, à M. Liénart (A. Flint), très déclassé dans le prix La Toucques (steeple-chase, 3,000 fr., 3,100 m.), n'a eu aucune peine à battre les sept adversaires qui lui étaient opposés; Pardilla a pris la deuxième place et Pervenche la troisième. — Pari mutuel à 10 francs : 24 fr.; à 5 francs : 11 fr. 50.

Le prix de Chantilly (steeple-chase, 15,000 fr., 5,000 m.) est revenu à l'entraînement Desbons, dont le succès a plutôt déconcerté le ring : le grand favori Khasnadar, à M. Archdeacon (Hall), a trouvé, en effet, pour le battre à la fin, son camarade d'entraînement Grenadier, à M. Braquessac (L. Bariller), parti à 20/1 et rapportant au mutuel 204 fr. 50 et 77 fr.; ce Grenadier venait de se faire battre par Coustou, dont Khasnadar avait eu facilement raison. Pastille a fini troisième devant Cantinière, qui aurait pu la battre pour la place. Le reste du lot comprenait Révolutionnaire, Trinqueur, le Caire et El Pato Real, ces deux derniers tombés à la rivière des tribunes.

Le Grand-Prix de l'Elevage (steeple-chase, 50,000 fr., 4,500 m.), est revenu au favori Gascon II au vicomte de Fontarce (Piggott), battant Hipparque 2e, Le Hallier 3e, Savone, Vaillant III, Gerberoy et Iota, tombé; pari mutuel : 23 fr. et 10 fr. 50.

La commission des haras, aux termes des conditions de la course, a acheté le vainqueur, cheval de cinq ans, par Lutin et Gloriole, au prix de 10,000 fr.

Le dernier steeple de la journée, le prix Ardent II (4,000 fr., 3,500 m.), a été gagné par Caribou au baron Roger (Adèle), battant Ile d'Elbe 2e, Ludy et Little Binks dérobé; pari mutuel : 22 fr. et 10 fr. 50.

Les deux courses de haies ont été remportées :

Le prix Magne (15,000 fr., 3,100 m.) par l'écurie Stern, qui a pris les deux premières places avec Caleb (Albert Johnson) et Kargat (Woodland) dans cet ordre, devant San Matteo, 3e, et huit autres concurrents. — Pari mutuel : 46 fr. et 21 fr.

Le prix Newmarket (handicap, 4,000 fr. 2,800 m.) par Toast, à M. G. Aubry (Adèle) battant Fernandas, 2e, Tara, 3e, et onze autres concurrents. — Pari mutuel : 215 fr. 50 et 80 fr. — L. G.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

La Villette, 28 novembre. — Bestiaux. — Vente difficileure sur le gros bétail et les porcs, facile sur les veaux et les moutons.

Espèces	Amenés	Vendus	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêmes viande net	Prix extrêmes poids vif
Bœufs	3.506	3.274	» 79	» 63	» 45	» 42 à » 82	» 28 à » 48
Vaches	905	853	» 78	» 62	» 44	» 41 » 81	» 27 » 47
Taurx	245	219	» 66	» 53	» 41	» 38 » 69	» 24 » 44
Veaux	1.150	1.016	» »	» 85	» 70	» 65 1 05	» 35 » 49
Moutons	19 212	15.307	» 05	» 90	» 75	» 70 1 10	» 42 » 60
Porcs	4.898	4.448	» 63	» 60	» 57	» 55 » 65	» 34 » 44

THÉATRES

Le président de la République, le ministre de l'instruction publique et le président du conseil municipal ont fait retenir leurs loges pour la matinée donnée jeudi à la Gaîté par les Trente ans de théâtre en l'honneur de la *Maison des Comédiens* et ont adressé des dons importants destinés à être joints à la recette.

— C'est décidément la pièce nouvelle de M. Jules Lemaître qui succédera, à la Renaissance, à l'*Escalade*.

Mais — et le sympathique directeur de la Renaissance constatera combien nos renseignements sont précis — la reprise d'*Amants* n'a été retardée que par suite de l'engagement de Mme Jeanne Granier, aux Capucines. Vendredi encore, on demandait à la créatrice de l'exquise comédie de Maurice Donnay si la pièce de M. de Croisset, aux Capucines, ne pouvait être retardée. Cette remise n'ayant pu avoir lieu, M. Guitry a renoncé, pour le moment du moins, à son premier projet.

C'est M. Guitry qui jouera le rôle principal de la comédie de M. Jules Lemaître. Les rôles de femmes ne sont pas encore définitivement distribués.

— La Comédie-Française inaugurera jeudi prochain 1er décembre, le soir, les spectacles d'abonnement : on donnera *Notre Jeunesse*.

Le même jour, l'après-midi, le programme de la matinée classique sera le suivant : *On n'oublie pas*, le *Legs* et l'*Etourdi*, avec la distribution suivante : MM. Coquelin cadet, Truffaldin; Georges Berr, Mascarille; Pierre Laugier, Anselme; Leitner, Léandre; Dehelly, Lélie; Ravet, Pandolfe; Croué, Ergaste; Dessonne, Andrès; Falconnier, un courrier; Mmes Yvonne Garrick, Célie; Mitzi Dalti, Hippolyte.

— M. Henry Marcel, directeur des beaux-arts, a accepté la présidence d'honneur du comité de patronage de l'Ecole de chant choral, fondée sous les auspices de M. G. d'Estournelles de Constant, chef du bureau des théâtres.

Six sections, ayant leur siège dans les 16e, 18e, 11e, 13e, 6e et 2e arrondissements, groupent les élèves de Paris et de la banlieue, qui se sont déjà fait inscrire au Trocadéro. Elles vont ouvrir successivement, à partir du 28 novembre, en commençant par la section Hector Berlioz, palais du Trocadéro.

— Aux Variétés, on répète actuellement, pour se conformer au beau programme annoncé, d'une part la *Vie parisienne* et l'*Œil crevé*, de l'autre deux pièces nouvelles, les *Dragons de l'impératrice*, de M. Messager, et la *Petite Bohème*, de M. Hirschmann.

— M. Silvain, de la Comédie-Française, a reçu, à Alexandrie, où il joue actuellement le *Père Lebonnard*, de M. Jean Aicard, la lettre suivante, signée Ermete Novelli :

Buenos-Ayres.

Mon très cher Silvain,

C'est ici, dans cette lointaine Amérique, que me rejoint l'écho de ton triomphe dans le *Père Lebonnard*, et je m'en réjouis comme d'un triomphe personnel.

Certains ont voulu te reprocher comme un tort envers moi le choix que tu as fait de ce rôle, et cela parce que l'œuvre de Jean Aicard est ma préférée, *la mia prediletta!* je me réjouis, moi, de pouvoir t'affirmer ceci : il ne m'est pas venu à la pensée et jamais il ne me passera par l'esprit que tu veuilles faire envers moi un acte qui ne soit pas fraternel.

Je trouve juste et naturel qu'un puissant artiste tel que toi s'éprenne d'un rôle aussi beau, aussi profondément humain et ému que ce *Père Lebonnard*.

Le monopole de l'art, c'est une chose que je n'ai jamais comprise, et c'est pourquoi, en toute modestie, j'ai cru pouvoir, sans offenser les grands maîtres de la scène, me donner à l'étude des œuvres qui ont été leur répertoire exclusif et leur gloire même.

Je t'embrasse, aimé Silvain, dans l'espérance de te voir bientôt dans ton grand Paris.

Et ne va pas oublier de dire les choses les plus affectueuses à Leloir, à Mounet-Sully, à Jules Claretie et embrasse bien fort Jean Aicard.

Tuo sempre aff.

ERMETE NOVELLI.

— On nous écrit de Bruxelles :

Le théâtre de l'Alhambra que dirige M. Lemonnier et qui s'est fait une spécialité des drames populaires a donné ce soir avec succès une pièce inédite en cinq actes et dix tableaux, de MM. Pierre Decourcelle et Stanislas Rzewuski, *Les Mystères de Saint-Pétersbourg*; un simple mélo sans tendances politiques — comme pourrait le faire supposer le titre — qui nous conte l'histoire d'une pauvre fille abandonnée par ses parents, d'assez vilain monde, passant successivement dans tous les bouges de la capitale après avoir tenté de se noyer dans la Néva, pour finir par la Sibérie. Elle en revient toutefois et retrouve un brave garçon, fils richissime d'un sordide usurier, fort heureux de lui offrir sa main, son cœur et sa fortune, afin de mettre un terme à cette vie de bâton de chaise.

Mme Riquet-Lemonnier a été très applaudie dans un rôle d'ivrognesse et M. Parson-Dumaine, dans celui du comte Férencky, un grand seigneur tombé dans la fausse monnaie. La distribution ne compte pas moins de quarante-six rôles, sans compter le ballet et son personnel nombreux.

P. S. — Une mort, survenue à Paris, mais vivement ressentie à Bruxelles où elle crée un vide regrettable, est celle de M. Darmand, directeur, avec M. Victor Reding, du théâtre du Parc, le théâtre français de Bruxelles. M. Darmand avait fait en Belgique presque toute sa carrière théâtrale. Il avait débuté comme acteur au théâtre Molière, dont il avait repris la direction après M. Alhaiza. Régisseur général au Vaudeville de Paris, il avait encore dirigé plusieurs scènes de province avant de se consacrer exclusivement au Parc de Bruxelles. C'était un homme d'expérience.

— Ce soir :

A l'Ambigu, pour la dernière représentation, le *Tour du monde d'un enfant de Paris*.

A la Boîte à Fursy, première audition du *Trottin*, la *Bougie et le Chandelier* — chansons nouvelles interprétées par Marguerite Deval — et des *Défenseurs de Jeanne d'Arc*, chanson nouvelle de Fursy.

— Le théâtre des Variétés a donné hier avec un réel succès la première représentation de la *Sonnette d'alarme*, amusante comédie en un acte de MM. Ferdinand Bloch et Adrien de Jassaud. Cette pièce est d'ailleurs, excellemment interprétée par M. Batréau, un gai chef de gare; Bergerat, un élégant jeune marié; Rocher, Duclerc, et Mlle Lavernière, une débutante gracieuse et spirituelle, destinée certainement à un bel avenir.

— Mlle Marie Burty vient d'être engagée au Gymnase pour créer un rôle dans le *Bercail*, de M. Henry Bernstein, dont la pièce aura lieu dans la première dizaine de décembre.

— Les lundis 5 et 12 décembre, à huit heures du soir, Mme Marie Olénène d'Alheim donnera deux récitals à la Salle des Agriculteurs (œuvres de Moussorgski).

— La Sainte-Catherine a eu son écho, avant-hier soir, aux Folies-Dramatiques : environ deux cents jeunes modistes et couturières assistaient à la représentation d'*Une nuit de noces* et accueillaient avec des explosions de gaîeté les folles aventures de Gaston Durosel et de Sidonie de Valpurgis.

— Radics Bela et son orchestre ont été entendus hier, au Nouveau-Cirque, et ils ont eu beaucoup de succès.

VIOLETTE IDEALE PARFUM NATUREL HOUBIGANT, 19, Faubg St-Honoré.

DENTIFRICES ANTISEPTIQUES SUPÉRIEURES DE BOTOT Exigez la signat. BOTOT. 17, R. de la Paix, Paris.

FEUILLETON DU Temps

DU 22 NOVEMBRE 1904

LA MUSIQUE

Concerts au Châtelet et au Nouveau-Théâtre : M. Debussy, M. Saint-Saëns, M. Coquard, M. Rimsky-Korsakof; la Symphonie de M. Magnard. —